

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux: 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Avril-Mai 1935

SOMMAIRE

Avis important

I. Association des Anciennes Elèves

1. Réunion du Conseil du 3 avril.
2. Remise des Insignes de la Légion d'Honneur à Mlle Marguerite Bondois, Professeur d'histoire au Lycée.
3. Concours et diplômes.
4. Mariages. — Naissances. — Deuils.
5. Avis.
6. Nouveaux Membres de l'Association.
7. Erratum à l'annuaire. — Changements d'adresses.
8. Accusés de réception de cotisations. — Dons à la Caisse de secours et à la Maison de retraite de Pau.

II. Société de Bienfaisance

1. La réunion de Bienfaisance de mars.
2. La fête du Cercle.

III. Notes et Informations

1. Le Foyer Familial de Pau.
2. Bourse. — Résidences en Angleterre et Voyage d'Etudes à Genève.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

S'adresser pour la Publicité :

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, à Mme DELZANT, 39, avenue de Breteuil, 7^e.

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A L'ASSOCIATION, à Mlle Georgette KAHN, 69, Bd de Reuilly, 12^e. Tél. : Diderot 03-51.

Nous signalons à Mesdames les Professeurs, à tous les membres de notre groupement les avantages qui leur sont accordés par les annonceurs, dès qu'elles se recommandent de l'Association.

Leur réserver notre clientèle est aussi un moyen de leur témoigner notre gratitude.

Avis important

Mme Castier, trésorière, 31, rue Jouvenet, Paris, 16^e, prie instamment les sociétaires, particulièrement celles qui habitent l'étranger et les colonies, de vouloir bien régler leur cotisation pour l'année courante, soit 15 fr., par mandat-chèque ou virement postal (Compte 355-44, Paris). Ce compte est celui de l'Association. Les mandats doivent être adressés 71, rue du Ranelagh, et non 31, rue Jouvenet. Elle remercie à l'avance celles qui voudront bien utiliser ce mode de règlement pour s'acquitter.

Faute de versement, cette cotisation est recouvrée à domicile avec une majoration de 2 francs pour frais. Ce mode de recouvrement est une cause de frais, de dépenses et de perte de temps inutiles. Efforçons-nous de l'éviter.

On peut racheter sa cotisation et devenir sociétaire **perpétuelle** en versant une somme de 200 fr. en une ou plusieurs fois.

Un grand merci à tous les membres de l'A. qui veulent bien ajouter 1 fr. à leur cotisation pour la **Maison familiale de Pau**.

Bibliothèque

La Bibliothèque sera ouverte les 2^e et 4^e mercredis de juin — 12 et 26 juin — de 2 h. à 3 h. 1/2 ; le 1^{er} mercredi de juillet — 3 juillet — de 2 h. à 3 h. 1/2.

Les nouveautés pourront être emportées et conservées pendant les vacances.

I. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 3 Avril

Le Conseil de l'A. s'est réuni au Lycée le mercredi 3 août à 3 h. 1/2, sous la présidence de Mme M.-E. Weil. Notre chère Présidente d'honneur-fondatrice, Mme Thirion, assistait à la réunion et Mme la Directrice, malgré ses nombreuses occupations, a pu y venir aussi un moment.

Notre troisième Présidente d'honneur, Mlle Plicque, s'était excusée, ainsi que Mlles Courtin, Hécart et Mme Richardot-Turpin.

Etaient présentes : Mlle Romand, Vice-Présidente ; Mmes Castier et Rubin, trésorière et trésorière adjointe ; Mme Delzant ; Mlle Kauffmann, secrétaires ; Mlles Bouteille, M.-M Chalufour ; Mmes Jeangirard, Münch ; Mlles Picard et Valerio

A la suite de la réception organisée par l'A. le 23 mars, à l'occasion de la remise des Insignes de la Légion d'Honneur à notre ancienne compagne Mlle Marguerite Bondois, professeur d'histoire au Lycée, notre Présidente, Mme Weil, a reçu de Mlle Bondois la lettre suivante, dont elle donne lecture au Conseil :

Paris, 2 avril 1935.

MA CHÈRE HÉLÈNE,

Je viens vous redire combien j'ai été touchée de l'aimable réception que vous avez organisée au nom de l'Association des Anciennes Elèves pour fêter ma Légion d'Honneur. Je vous en remercie vivement ainsi que Madeleine Romand, toutes deux, vous vous êtes donné tant de peine et l'activité que vous avez montrée en parfaites et charmantes maîtresses de maison, m'a vivement émue. En souvenir de cette journée, je viens vous prier de vouloir bien accueillir avec sympathie un projet auquel je tiens beaucoup. La souscription ouverte à titre privé par mes amis, anciennes camarades et élèves, me permet d'ajouter un prix d'une valeur de 1.000 fr. de capital à ceux que l'Association a déjà fondés dans des circonstances analogues. Ce prix, en souvenir de mon père, portera le nom de prix *Paul-Bondois* et sera décerné à l'élève de Philosophie qui aura remporté le premier

prix d'histoire dans sa classe. Je serai heureuse que le nom de mon père soit ainsi perpétué par les soins de l'Association des Ancienne Elèves du Lycée Molière. Mme la Directrice, j'en suis sûre, sera favorable à ce projet. En vous priant de vouloir bien exposer ma proposition au Comité, je vous renouvelle, chère Hélène, avec mes remerciements chaleureux, l'expression cordiale de mes sentiments les meilleurs.

M. BONDOIS.

A l'unanimité, le Conseil, en plein accord avec Mme la Directrice, remercie Mlle Bondois de sa généreuse fondation, et, en en acceptant le nouveau mandat qui lui est confié, est heureuse de s'associer à l'hommage qui sera rendu à la Mémoire de notre ancien Professeur d'histoire, M. Paul Bondois.

Mme Weil communique également une lettre qui lui a été adressée par le Secrétaire du Comité de la souscription Hélène Boucher, qui a pour Président d'honneur M. le Ministre de l'air et pour vice-présidents la Marquise de Noailles, Mlle Deutsch de la Meurthe, MM. Laurent-Eynac et André Watteau.

MADAME LA PRÉSIDENTE,

Ainsi que vous l'avez certainement appris, notre jeune aviatrice, Hélène Boucher, ancienne élève du Lycée Sévigné, s'est tuée le 30 novembre dernier, au cours d'un vol d'entraînement.

Cette toute jeune fille était le type caractéristique de la jeune Française lycéenne, franche, audacieuse, réservée et énergique. Elle avait su, par son bel équilibre, se hausser à la taille des grands pilotes. Son nom était devenu familier parmi tous les jeunes dont elle avait acquis l'admiration. Sa disparition a causé une profonde émotion, non seulement parmi les vétérans de l'aviation, mais aussi parmi notre jeunesse.

Ainsi que vous le verrez, un Comité s'est formé spontanément pour perpétuer le nom d'Hélène Boucher, en créant une Fondation utile à l'aviation.

.....

Nous venons donc vous demander, Mme la Présidente, de solliciter des souscriptions parmi vos membres et parmi les élèves de votre ancien Lycée, afin que le nom d'Hélène Boucher demeure et entretienne dans l'âme de nos jeunes générations la belle flamme de l'enthousiasme...

Nous vous serions très reconnaissants, Mme la Présidente, de

bien vouloir nous laisser savoir s'il vous est possible de collaborer avec nous, et nous vous prions d'agréer nos respectueux hommages.

Commandant QUEDRUE,
Secrétaire.

Si sympathique que soit l'esprit dans lequel cet appel est adressé, nous pensons d'abord qu'il faudrait avant tout connaître le but exact de la fondation projetée, qu'ensuite cette fondation ne paraît pas entrer dans le cadre d'une œuvre de secours et de mutuelle entraide telle que la nôtre, où, pour aider nos camarades, nos ressources ordinaires, et même nos *ressources exceptionnelles*, sont à peine suffisantes.

Ces ressources devront être fournies, pour 1935, par la *souscription volontaire* pour laquelle un appel a été fait dans le *Bulletin* n° 1, et par la Fête de juin.

Dès maintenant, nous votons, cependant, le principe d'un secours de 200 fr. pour une de nos compagnes dans une situation difficile et celui d'un prêt d'honneur à une autre ancienne élève du Lycée que nous signale notre camarade Mlle J. Maze, chef d'Equipe des Infirmières-Visiteuses du XVI^e.

La préparation de la fête du Lycée, dont la date est définitivement fixée au 6 juin, occupe le reste de la Réunion.

Il y aura, comme l'an passé, un concours de costumes pour les petits, séance de guignol et concert avec comédie montée et jouée par les élèves de seconde et, dès le mercredi, vente des bonbons et des fleurs dans les galeries.



CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS
ÉCOLE COMMERCIALE DE JEUNES FILLES

38-40, rue de Naples. PARIS, 8^e -- Téléph. : Laborde 14-05

Cette école s'adresse aux jeunes filles qui se destinent aux diverses carrières du commerce, de l'industrie, de la banque et des administrations. Elle donne dans ses **Cours normaux**, avec un complément indispensable d'enseignement général, un enseignement commercial complet. *Durée des études* : 3 ans. *Classe préparatoire à ces cours.*

Une section spéciale d'enseignement commercial, technique et pratique est réservée aux élèves justifiant d'une culture générale suffisante (B.E.-BAC. 1^{re} partie). Elle leur permet d'accéder aux emplois supérieurs dans les Administrations, le Commerce, la Banque et l'Industrie. *Durée des études* : 2 ans.

1 an pour les élèves sortant des Cours normaux.

Remise des Insignes de la Légion d'Honneur à Mlle M. Bondois,

Professeur d'histoire au Lycée

C'est le 23 mars qu'a été fêtée la légion d'honneur de notre ancienne compagne, Mlle M. Bondois, qui enseigne l'histoire au Lycée depuis vingt-deux ans.

Ce fut une fête officielle, sans doute, puisque M. Brunel, Directeur de l'École des Chartes, remettait à Mlle Bondois sa croix « au nom du Président de la République », mais ce fut surtout une fête familiale. Dans le parloir, trop étroit pour contenir les collègues compagnes, anciennes élèves et amies de Mlle Bondois, qui avaient tenu à fêter la nouvelle légionnaire, on évoquait le passé à côté du présent, et cela créait une atmosphère très spéciale où, à la joie du moment, se mêlait l'émotion des souvenirs.

Dans une allocution que nous sommes heureuses de pouvoir reproduire, M. Brunel, qui est aussi l'ami et le compagnon d'études de Mlle Bondois, évoqua sa brillante carrière, sa vie de labeur et de conscience et le dévouement professionnel par lequel elle a mérité l'admiration et la profonde reconnaissance de ses élèves.

Allocution de M. Brunel, Directeur de l'École des Chartes

Je pensais bien qu'il me conviendrait quelque jour de procéder à une initiation dans la Légion d'Honneur, autrement dit, d'être parrain d'un nouveau Chevalier, mais je n'avais jamais prévu que le premier adoubement, comme on disait au Moyen Âge, que j'aurais à présider, aurait lieu devant une assistance, certes, très chevaleresque, mais aussi peu militaire que celle-ci, et je n'imaginais pas que le premier Chevalier que j'aurais à armer serait une femme. Vous me voyez un peu surpris devant l'homogénéité d'un auditoire auquel un professeur de l'École des Chartes n'est encore que sur la voie d'être accoutumé. Ce qui me vaut cet honneur, assez troublant, c'est que, Mademoiselle, agrégée d'histoire et élève de l'École des Hautes Etudes pour les sciences historiques et philologiques, la partie spéculative et scientifique de votre activité a été consacrée surtout au Moyen Âge — que vous vous êtes occupée, mieux encore que de l'époque de la Chevalerie, de celle qui l'a précédée. L'École des Chartes,

apparaît un peu comme le Conservatoire des études médiévales. Son Directeur — si peu historien qu'il prétende être, philologue qu'il est — a paru peut-être qualifié pour parler avec une autorité au moins administrative de vos mérites d'érudit.

Ce que je veux retenir surtout, c'est que, si j'ai la grande et intime satisfaction d'être près de vous maintenant, je le dois à la bonne fortune de vous avoir rencontrée à l'École des Hautes Etudes, d'avoir suivi avec vous l'enseignement du maître historien, d'une si rayonnante intelligence, qu'est M. Ferdinand Lot. Grâce aux liens de l'affectueuse et fidèle camaraderie qui m'unit à votre frère, mon condisciple à l'École des Chartes, nous ne nous sommes jamais perdus de vue.

Cela ne me qualifie certes pas pour dire le mérite auquel, comme vous-même, Madame la Directrice, vos collègues, vos élèves, vous voudriez qu'il fût rendu hommage avant tout — votre mérite de professeur. Votre action sur l'instruction et, plus, sur l'éducation de vos élèves, j'en ai entendu parler, mais je ne puis la connaître que par des échos. Je tâche de la deviner derrière ses preuves matérielles : les succès si brillants remportés aux examens par vos élèves, le succès particulièrement éclatant du dernier concours général. Je me la figure par l'opinion unanime que je sens dans cet auditoire, j'essaie de la voir d'après ce que vous avez bien voulu me laisser percer de votre caractère, mais j'y arrive imparfaitement.

Pourtant, nous sommes tout entiers dans chacune de nos actions. Nous ne pouvons pas sortir de nous-même. N'êtes-vous pas déjà, avec toutes vos qualités, dans votre thèse ? Elle n'est pas tout à fait d'hier, mais elle n'a pas vieilli, non plus que les événements, plus douloureux que joyeux, n'ont pas, depuis près de trente ans, altéré un caractère aussi heureusement affirmé que le vôtre. Vous êtes déjà, avec toutes vos qualités, dans votre livre sur l'ouvrage d'Eginhard, ou Einhard, la Translation des reliques des saints Marcellin et Pierre, texte que vous avez si intégralement éprouvé. Ne reconnaît-on pas, dans ce livre si dense, votre admirable conscience, votre inflexible probité, votre volonté, votre sûreté, votre analyse parfois impitoyable et comme le scalpel aigu de votre raison pénétrante. Vous élevant au-dessus de la technique historique du Haut Moyen Age, si complexe, en quelques pages que je relisais tout à l'heure, plein d'admiration comme devant un modèle, vous avez jugé votre héros... Votre héros ? non. Ce n'était pas un héros, et vous ne le lui avez pas caché. Au fond, vous ne l'aimez pas, ce timide qui flotte au

milieu des luttes de son temps. Vous avez relevé ses hésitations, ses vicissitudes. Sa démarche était toujours, semble-t-il, un peu en deçà, et il s'appliquait à limiter le mal, plus qu'à imposer le bien. Mais c'était un homme de bonne volonté, de ceux à qui on a promis la paix, qui l'ont quelquefois, et qui s'efforcent de la répandre autour d'eux. Vous lui pardonneriez aujourd'hui.

Votre thèse était si remarquable qu'elle obtint un honneur rare, celui de figurer dans cette collection d'œuvres magistrales qu'est la Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la récompensa au Concours des Antiquités de la France, toujours si riche en œuvres présentées. C'était la première fois qu'une jeune fille obtenait de voir son travail publié dans des conditions si flatteuses, et cela fit sensation. Au jubilé du Président de la Section, Gabriel Monod, vous avez pris la parole pour féliciter le Maître, au nom des élèves. Vous aviez gagné le patronage enthousiaste de Camille Jullian. Vous pouviez prétendre être désignée par l'École des Hautes Etudes pour l'École française de Rome... Mais vous étiez une femme. On hésita devant une nouveauté, qui n'étonna plus quand, quelque temps plus tard, on fut accoutumé à l'envisager. Je ne voudrais pas, peut-être, raviver des regrets.

Au lieu du ciel de l'Italie, vous avez retrouvé la sévérité de la classe. Au lieu de la joie d'une vie aimable, celle, peut-être plus rare et d'une saveur plus raffinée, d'une vie de dévouement.

Vous reveniez comme suppléante dans cette maison où vous aviez été élève, où vous êtes maintenant professeur, à laquelle les vôtres sont également attachés, qui est bien votre maison spirituelle, où vous vous êtes donnée à une œuvre qui est un peu, chez vous, une tradition de famille — l'œuvre de l'enseignement. Votre carrière s'est développée presque entièrement à Paris. A peine avez-vous eu la bonne fortune de connaître notre province française. Vous avez connu le secret de séduire les esprits. Vous avez eu le privilège, par l'enseignement de l'histoire, de préserver la vérité, à l'âge où tant de forces généreuses conspirent avec d'aussi redoutables dangers à la méconnaître. Vous avez tâché de montrer la réalité dans le passé, qui n'est pas souvent ce qui plaît, ce qui émeut, ce qui enthousiasme, ce qui provoque — mais ce qui résiste, ce qui contient, ce qui fonde.

Ne disons pas que cette recherche du vrai est sécheresse ; elle est toute passion, au contraire, mais passion contenue, pressée, toujours en charge, qui n'apparaît pas sur l'heure à l'observation légère, qui ne s'épanouit pas en panaches chatoyants,

mais qui ne s'évanouit pas non plus au moindre soufle, qui conduit, qui guide, qui mène comme une force motrice.

C'est pourquoi la reconnaissance et le respect vous entourent. C'est pourquoi l'affection se presse ce soir autour de vous ; c'est pourquoi, bien que la satisfaction de votre conscience suffise à votre austérité, ceux de l'autorité, de qui vous relevez, ont voulu vous honorer, vous conférer une distinction trop rare dans l'enseignement, surtout dans l'enseignement féminin, où tant de mérites ont un égal droit à y prétendre — une distinction qui, malgré la vanité des rubans, est demeurée respectée de tous, honneur que ressent celui qui le reçoit, honneur aussi pour celui que vous avez choisi pour vous remettre cette croix, car aucune ne peut être plus noblement portée.

En épinglant la croix, le parrain prononça la formule rituelle : « Au nom du Président de la République, en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous faisons Chevalier de la Légion d'honneur », puis ce fut l'accolade d'usage.

Mlle Bondois remercia M. Brunel des fortes et spirituelles paroles, trop élogieuses, affirma-t-elle, qu'il vient de prononcer. En quelques mots, elle exprima toute son émotion en face des sympathies qui l'entouraient dans cette salle si artistement décorée par les soins de Mme l'Econome et de celles qui représentent l'Association ; à côté de Mlle Bordenave, directrice du Lycée, Mme Thirion, qui l'a accueillie à Molière dans l'état bienheureux d'élève ; Mlle Mehl, Directrice du premier Lycée où elle enseigna ; ses collègues de toutes catégories, ses élèves de la première heure et les déléguées de ses classes actuelles... Et elle termina en rappelant qu'elle n'a donné à ses élèves que ce qu'elle avait reçu ; aussi sa reconnaissance allait à tous ceux qui ont transmis à toutes les générations du Lycée une incomparable culture intellectuelle et morale : Mme Ficquet, professeur de sciences honoraire, qu'elle est si heureuse de voir aujourd'hui en face d'elle — comme Mlle Leroux y est par la pensée — et pour laquelle elle travaillait si passionnément, bien qu'il ne s'agît pas de lettres !... et aussi tous ceux qui ne sont plus là..., avec son père, Mlle Dugard, Mlle Scott, M. Pélissier — dont le souvenir reste toujours profondément vivant.

Des groupes s'organisèrent dans la joie des rencontres amicales.

A la table d'honneur, décorée des œillets que lui avaient offerts l'Association, en face du beau rosier des élèves de la classe de

Philosophie, Mlle Bondois a pris place entre son parrain, Mme Thirion, Mlle Mehl, ses premières directrices, Mme la Directrice, Mme Weil, les professeurs honoraires, de nombreuses collègues et amies. Toutes ont regretté l'absence de Mme Flobert, gravement souffrante, et vers qui sont allés des vœux unanimes et très affectueux de prompt convalescence.

De petites tables, garnies de gâteaux, fleuries de renoncules pourpres, avaient été préparées pour le thé dont Mme Weil, Mlles Romand, Kauffmann, Mme Rubin, et les membres du Conseil de l'A. ont fait les honneurs, tandis que les jeunes s'empressaient au service.

Dans chaque groupe, c'était une chaleureuse animation, une affectueuse cordialité, et toutes, fonctionnaires du Lycée, camarades ou élèves de Mlle Bondois, garderont de cette journée le meilleur des souvenirs.

Assemblée générale de l'Union des A.

L'Assemblée générale de l'Union des A. s'est tenue à la Maison des Lycéennes, le dimanche 7 avril.

Sur 130 A. adhérentes, 55 seulement y étaient représentées. Nous savons, heureusement, par expérience, que l'absence des adhérents n'empêche pas un groupement de faire œuvre utile.

Le rapport de la présidente, Mlle Desprez, exprime, pour l'exercice 1934-1935, la satisfaction pour les excellents résultats obtenus par la Fédération, satisfaction que nous partageons avec tous les membres du groupement entre lesquels le *Bulletin* semestriel, que publie l'Union, constitue un agent de liaison si utile et si intéressant par sa *Chronique des Associations*. Le *service de placement*, si durement éprouvé par la mort de Mme Meyer, continue à être assuré, deux fois par semaine, avec un persévérant dévouement, par Mme Ado Dreyfus, secondée par une autre ancienne élève de Racine, et a placé cette année *49 personnes* dont 4 appartenant à l'A. de Molière.

La *Maison des Lycéennes* a été, et reste, au complet, bien qu'un quart du contingent s'en renouvelle chaque été, et que plusieurs en soient parties pour se marier.

Elle abrite actuellement 58 pensionnaires, auxquelles viennent se joindre, pour les repas, mais forcément de façon intermittente, une douzaine de sociétaires d'A. parisiennes que leurs études appellent au quartier latin.

Pendant les vacances, la Maison a accueilli 80 passagères pour 560 nuits et 858 repas. Parmi celles-ci se trouvaient de très jeunes filles venant suivre les cours du Collège Sainte-Barbe, en vue de la *session d'octobre du baccalauréat*, pour lesquelles, bien entendu, un régime plus surveillé, mais dont une bienveillance amicale égayait la claustration, a dû être établie par la dévouée directrice, Mlle Voisard.

C'est elle aussi qui sait dépister, parmi « ses ouailles », celles dont le budget devient trop restreint, même pour les prix modiques de notre Maison.

Pour celles-là fonctionne, depuis longtemps, une *Caisse de bourse*, à laquelle ont été versés, en 1934, un total de dons s'élevant à 600 francs.

Grâce à ces ressources une utile *subvention mensuelle de 100 francs* a pu être accordée pendant l'année scolaire. D'autre part, la *Société les Amis de l'Étudiante* a bien voulu offrir aux pensionnaires de la Maison 3 *bourses d'entretien*, une de 100 francs et deux de 150 francs par mois, sans compter une bourse mensuelle de 200 francs attribuée à une ancienne, préparant la carrière médicale et vivant maintenant dans sa famille totalement ruinée. Ajoutons que la Société les Amis de l'Étudiante assure toujours gratuitement le service médical de la Maison. L'Union contracte donc chaque année, envers elle, une grande dette de gratitude, dont elle a à cœur de s'acquitter en partie en participant et en conviant tous ses membres à participer avec elle à la *Vente* qui a lieu tous les ans à la Sorbonne et qui est destinée à procurer aux Amis de l'Étudiante les fonds nécessaires pour accomplir leur grand effort social.

La Maison de la rue Amyot a continué, comme chaque année, à offrir l'hospitalité aux groupes d'A. provinciales de Brest, d'Amiens, de Pau qui y ont passé de jolis dimanches.

Les comptes de la trésorerie prouveront que l'état satisfaisant des finances a permis d'entretenir l'immeuble de la Maison, d'y ajouter des radiateurs, d'en améliorer même le mobilier.

Mlle Desprez a attiré l'attention de l'Assemblée sur une bibliothèque qui permet de loger des livres nouveaux mis à la disposition des pensionnaires et « qui est dû au geste charmant de ses collègues du Comité et du Conseil d'Administration de la Maison », qui ont tenu à lui offrir ce souvenir à l'occasion de sa décoration de Chevalier de la Légion d'honneur.

La Fédération, ajoute-t-elle pour terminer, entretient les meilleurs rapports avec d'autres sociétés féminines. Elle fait partie,

depuis 1912, du *Conseil National des Femmes Françaises* qui, sans publicité tapageuse, mène le plus judicieux combat en faveur des revendications féminines.

Après mûr examen, elle adhère, depuis juin 1934, à l'*Association des Françaises diplômées des Universités* qui a pour but :

1° d'entretenir des relations entre les femmes qui ont bénéficié de l'Enseignement universitaire ;

2° de fédérer les Sociétés françaises de femmes professeurs, médecins, avocats, etc., et anciennes élèves de l'Université ou des grandes écoles d'Enseignement supérieur ;

3° de servir de lien entre elles et la *Fédération Internationale des Femmes universitaires*.

Cette société aide les jeunes et dispose de bourses à l'étranger dont la Présidente de l'Union espère que quelqu'une de nos sociétaires pourra un jour bénéficier.

Il est superflu de dire que ce rapport moral, de même que les comptes présentés par la trésorière, et qui accusent un excédent de recettes de 14.204 francs ont été approuvés à l'unanimité.

Une observation pourtant au sujet du projet de budget : sur la demande de Mme Rocher, professeur au Lycée Molière, qui représente l'A. de Caen, et qu'appuient Mme Rondeau (A. d'Auxerre), et Mme Weill (A. du Puy), les crédits affectés à la Bibliothèque sont relevés et portés de 300 à 1.000 francs.

A ce propos, Mme Weil révèle à l'Assemblée que, cette année, il y a eu pour beaucoup plus de 1.000 francs de livres donnés personnellement par Mlle Desprez à la Bibliothèque de la maison des Lycéennes.

La présidente donne alors la parole à Mme Lévy, secrétaire de l'A. de Pau et présidente du Foyer Familial des Anciennes Lycéennes, et qui en donne d'excellentes nouvelles. La première année s'est terminée mieux qu'on n'osait l'espérer l'an passé ; le déficit prévu a été considérablement diminué grâce aux passagères de vacances, et, au 1^{er} octobre 1934, l'Association possédait en caisse une avance de 15.000 francs.

Par prudence, cependant, à cause des difficultés éprouvées et pour en prévenir d'autres, un élargissement des statuts a été demandé, tout en sauvegardant strictement les droits des anciennes Lycéennes qui voudraient entrer au Foyer.

Exceptionnellement, dans une porportion très limitée et pour

des périodes temporaires, le Conseil d'administration du Foyer pourra accepter par extension provisoire, mais avec priorité pour les membres actifs (anciennes élèves des Lycées, Collèges et Cours secondaires français de France et de l'Étranger) :

1° les mères d'anciennes élèves ;

2° des membres honoraires de nos Associations d'anciennes élèves et de l'Association du Foyer.

Par autorisation spéciale le Conseil pourra accorder le renouvellement de ces périodes temporaires.

Ce texte permet, lorsque les anciennes élèves manquent, de ne pas refuser leurs mères et les membres honoraires de nos A., souvent fort intéressants.

Grâce à cette modification, la Villa du Midi eut ses 14 chambres occupées en décembre et janvier, des recettes de plus de 9.000 francs par mois, et le dépôt d'épargne s'augmenta.

Le but visé n'est pas encore atteint, car il n'y a toujours que cinq pensionnaires à demeure. Pour aider un plus grand nombre l'A. du Foyer demande une réduction de loyer qui permettrait une diminution de pension et un accueil plus large aux boursières. Pour la solidité totale de l'œuvre dans l'avenir, il faudrait envisager l'acquisition totale de l'immeuble et une succursale plus près de Paris, mais il est plus prudent de patienter et de voir venir.

Mlle Desprez, au nom de l'Assemblée, déclare que se souvenant de la difficulté des débuts de la Villa de Pau on peut enregistrer son succès, et féliciter chaleureusement Mme Lévy et ses collaboratrices.

D'unanimes applaudissements confirment ce jugement. Avant de lever la séance on procède au renouvellement du tiers du Comité. Les membres sortants, Mmes Antoine, Bumsel, Combat et Weil sont réélues à l'unanimité. Puis, selon la coutume, les déléguées passèrent dans le réfectoire où les attendait un excellent goûter dont Mlles Voisard, aidées de quelques pensionnaires, firent aimablement les honneurs. Après un court appel de Mlle Desprez, en faveur de la « Soupe aux Chômeurs » organisée, rue Cujas, par les étudiants, deux des pensionnaires qui s'en occupent activement et dont l'une est la fille de notre chère compagne, Mme Mantoux-Hertz, firent en faveur de leur œuvre une quête qui se montra très fructueuse.

Concours et Diplômes

Nous avons appris avec grande joie que *Mme Roudinesco-Weiss*, Docteur en Médecine, ancien Interne des Hôpitaux, venait d'obtenir la 2^e Admissibilité au *Médicat des Hôpitaux* ;

que *Mlle Jacqueline Durckheim* avait été reçue 4^e au Concours de l'*Externat des Hôpitaux de Paris* (succès qui remonte déjà à quelques mois, mais dont nous n'avions pas été informées plus tôt).

que *Mlle Christiane Desroches* avait obtenu, à la suite de la soutenance de sa thèse à l'Ecole du Louvre (section d'archéologie égyptienne) sur « *l'Habitation Civile Egyptienne* », le Diplôme mention « très bien, éloges mérités du jury » ;

que *Mme Castier* (Marg. Pinloche) dont toutes connaissent l'actif dévouement à l'A., a passé le *Diplôme de 3^e année de l'Ecole du Louvre*, avec la mention « bien ».

Nous adressons à nos compagnes nos vives félicitations à l'occasion de ces brillants succès que nous annonçons avec une légitime fierté.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Solange Méternique, fille adoptive de notre chère Présidente d'Honneur, *Mlle M. Plicque*, directrice honoraire du Lycée, avec *M. Yves Laffitte-Laplace* ;

Mlle Jeanne Judalais avec *M. Georges Bonnin*.

Nous adressons à *Mlle Plicque*, ainsi qu'à nos compagnes, nos meilleures félicitations accompagnées de nos vœux de bonheur les plus sincères pour les jeunes ménages.



ALLIANCES

NUPTIA

OR 18 K. PUR TRAITÉ A L'IRIUM

Vendue avec cachet garantissant qu'elle n'a jamais été portée.
A base d'or vierge. La seule traitée à l'Irium-Radio Active.
Véritable porte-bonheur. « En vente chez tous les Bijoutiers ».

Naissances

M. et Mme Petitgirard (Jeanne Petin) nous font part, avec un peu de retard, de la naissance de leur fils *Claude* (18 février 1934) et celle toute récente (9 mars 1935), de sa petite sœur *Bernadette*.

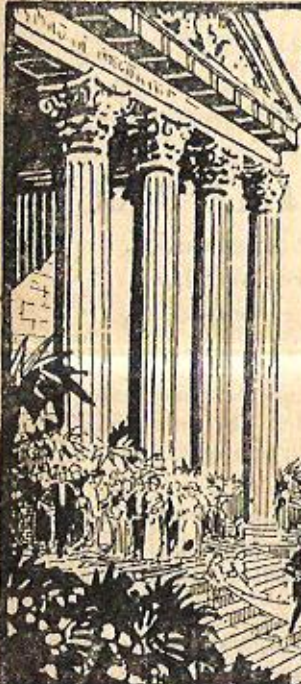
M. et Mme Bouan (Adrienne Polack) nous font part de la naissance de leur 3^e enfant et 2^e fille, *Anne-Marie*.

M. et Mme François Portal (Yvonne Burgaz) nous font part de la naissance de leur fils, *Bernard*.

M. et Mme Pierre Brunie (Olga Halperson) nous font part de la naissance de leur fille, *Monique*.

M. et Mme Roger Boudin (Jacqueline Denis), M et Mme Maurice Boudin (Madeleine Brelet), nous annoncent la naissance à Pilsen (Tchécoslovaquie) de leur fille et petite-fille, *Nicole*.

Nos vives félicitations aux heureux parents et grands-parents et nos meilleurs vœux de prospérité pour les nouveau-nés.



MARIAGES & CÉRÉMONIES

FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES

VENTES DE CHARITÉ

Société Anonyme des Anciens Établissements

PRADEL & C^{ie}

au Capital de 4.300.000 fr.

44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

Decorations & Marqueses aux Eglises
et aux Domiciles.. Garnitures de Plantes
et Fleurs - Voitures automobiles..

Imprimerie de luxe, gravure, lithogr., typogr.

Sur demande, un Représentant
se rend à domicile

▼ Téléphone

Séguir : 02-32 (4 lignes groupées)

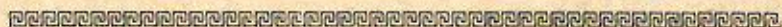
Deuils

Nous avons appris avec une douloureuse émotion la mort de notre chère ancienne compagne, *Mme Henry Martineau* (Marie Edouard-Rod), survenue après une très courte maladie. Membre de l'A. depuis de longues années, elle gardait une profonde fidélité de souvenir à notre Maison à laquelle la rattachaient de chères amitiés.

La médaille de la reconnaissance française figurant à côté de son nom sur notre annuaire rappelait le dévouement avec lequel elle avait soigné les grands blessés de l'Hôpital Janson-de-Sailly pendant toutes les années de guerre.

Nous nous unissons de tout notre cœur au deuil de son mari à qui nous exprimons notre profonde sympathie.

Nous apprenons également le décès presque subit de *M. Campana*, Ministre de France à Stockholm, père de notre jeune compagne, Mlle Claude Campana, à qui nous exprimons nos condoléances les plus sincèrement émues.



ECOLE DE DESSIN APPLIQUÉ A LA MODE

*Cours professionnel subventionné par la Ville de Paris,
le Département de la Seine et l'Enseignement Technique.*

60, Bd de Clichy, PARIS, XVIII^e (tél. Kom. : 22-05) 10 bis, rue de Seine, VI^e

Cours généraux : dessin à vue, nature morte, anatomie, proportions, composition décorative et études documentaires appliquées à la mode, histoire du costume avec le modèle vivant drapé.

Cours techniques : figurines de mode pour couturière, modiste, lingère, fourreur; catalogues et journaux, publicité, lettre tracé. Croquis d'après mannequin vivant au trait, au pinceau, à la plume. Aquarelles, lavis, gouache.

Diplôme de Fin d'Etudes. Cours par Correspondance.

Directrice-fondatrice : Mlle SUZANNE BAZOT ☉.

Avis

Notre ancienne compagne, Mlle Berthe Lowengard, Infirmière diplômée de la Croix-Rouge, prendrait volontiers en pension à Berk, à partir du 15 juillet, des enfants de 5 à 10 ans, non malades, mais ayant besoin de l'air de la mer.

Ecrire à Mlle B. Lowengard, 19, rue Escudier.



On céderait avantagement des meubles, des lustres, des tapis, une glacière. Prendre rendez-vous par téléphone : Trocadero 13-99.



Une charmante pensée

Les premiers mois, les premières années d'un bébé sont l'occasion, pour sa maman, de faire bien des observations et des expériences, d'inscrire dans son cœur bien des souvenirs, des dates et des noms. Hélas ! avec le temps tout cela s'oublie, et l'on regrette bien souvent de n'avoir pas tout noté, de n'avoir même pas conservé l'essentiel des premières années de son petit : détails précieux sur sa santé, son développement, ses petites maladies, détails attendrissants aussi, dates, noms, premiers mots, photos, etc... C'est à quoi a songé Nestlé en éditant l'Album de Bébé, ravissant volume de 48 pages, illustré en couleurs, avec couverture cartonnée et vernie.

C'est le plus charmant cadeau que l'on puisse faire à une jeune maman, et qu'elle puisse se faire à elle-même, pour la modeste somme de 10 francs. L'Album de Bébé est en vente dans les pharmacies ou peut vous être envoyé franco de port contre 10 francs en mandat ou timbres-poste adressés à Nestlé, Service K, 6, avenue César-Caire à Paris.

Nouveaux Membres de l'Association

Sociétaires perpétuelles

Mme Schœffler-Parcot, 71, rue de la Convention.

Mlle Roy-Ollier Suzanne, 6, rue Pierre-Guérin, 16^e.

Mme Gaston Schwab (Jane Wolff), 4, rue Clémenceau, Colmar (Haut-Rhin).

Sociétaire

Mme Gosselin (Marguerite Halff), 39, rue des Vignes, 16^e.

Aspirantes

- Mlles Erna Abelson, 84, rue Lauriston, 16^e.
Suzanne Andriès, 142, avenue de Versailles, 16^e.
Madeleine Bodin, 45, rue Michel-Ange, 16^e.
Josette Cathala, 45, rue Scheffer, 16^e.
Aline Cépeck, 4, rue Antoine-Roucher, 16^e.
Odile Chaperon, 42, avenue Mozart, 16^e.
Raymonde Charpeine, 23, rue Fantin-Latour, 16^e.
Françoise Chairon, 39, avenue Mozart, 16^e.
Marie-Jeanne Coutamin, 2, rue des Marronniers, 16^e.
Monique Dageville, 70, avenue de Versailles, 16^e.
Leïla de Daruwar, 32, rue de l'Assomption, 16^e.
Colette Do-Hu, 46, rue Raffet, 16^e.
Béatrice Gosselin, 121 *bis*, rue de la Pompe, 16^e.
Gilles Kauffmann, 51, avenue Victor-Hugo, 16^e.
Micheline Klang, 16, rue Jasmin, 16^e.
Denise Larmigny, 4, rue de la Convention, 15^e.
Gisèle Manevy, 8, rue Nélaton, 15^e.
Geneviève Martin, 35, rue Singer, 16^e.
Renée Mestre, 3, rue Godin, 16^e.
Janine Miquel, 109, rue de Courcelles, 17^e.
Colette Moussat, 53, bd Murat, 16^e.
Geneviève Nicquevert, 69, bd Cotte, Enghien-les-Bains
(Seine-et-Oise).
Nicolette Piétri, 3, avenue Mozart, 16^e.
Yvonne Ochsenbein, 33, bd d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine
(Seine).
Micheline Prinvault, 62, avenue Théophile-Gautier, 16^e.
Simone Renard, 4, avenue St-Philibert, 16^e.
Alice Roudy, 36, rue Erlanger, 16^e.
Sylvaine Simon, 29, rue Brunel, 17^e.
Eliane Steinberg, 78, rue du Ranelagh, 16^e.
Olga Vanstein, 130, avenue de Versailles, 16^e.
Janine Vignal, 8, rue Max-Blondet, Boulogne-sur-Seine.
Wanda de Wodzinska, 100, avenue de Versailles.
-

Erratum à l'Annuaire et Changements d'adresses

Assistance sociale

1) Mlle Juliette Maze, croix de guerre, Directrice du dispensaire d'hygiène sociale, S.S.B.M., 29, rue Singer ; 75, avenue des Champs-Élysées, 8°.

2) Mlle Madeleine Salomon, visiteuse au dispensaire d'hygiène, S.S.B.M. du 16°.

Changements d'adresses

Mmes *Bonnin* (Jeanne Judalais), S., 52, rue Michel-Ange, 16°.

Lamy (Colette Lassalle), S., 94, rue de Varenne, 7°.

Jacques Millet (Odette Boudin), 24, avenue de la Porte-Brunet, 19°.

Jacques Droz (Jacqueline Auburtin), S., aux bons soins de Mme Auburtin, 14, rue de la Trémoille, 8°.

Alicette Neveu, chez Mme Fantoni, Carros (Alpes-Marit.).

Madeleine Jardillier, chez Mme Grignon, 35, bd Magenta, 10°.

Mlles *Elisabeth Hadji-Michel*, S., 4, rue Soliman-Pacha, Le Caire (Égypte).

Lucienne Denis (asp.), 15, rue Gustave-Zédé.

Simone Renard (asp.), 1, rue Dauphine.

“VALROSE” habille jeune

LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ DE
ROBES, MANTEAUX, TAILLEURS, ENSEMBLES

pour le sport, la ville et cérémonies

à 150 francs

Coupe impeccable, tissus de qualité irréprochable, silhouettes élégantes et parisiennes assurent le succès de sa nouvelle collection pour

le Printemps et l'Été 1935

GRAND CHOIX DE MODÈLES

POUR LES VACANCES, WEEK-END, LA PLAGE
ET LA CAMPAGNE, EN JERSEY, LIN, TISSUS
LAVABLES ET IMPRESSIONS NOUVELLES

CHAPEAUX sport, ville, habillés, pour cortèges et
cérémonies, coiffants haute mode

à 50 francs

Envoi gratuit du catalogue illustré sur demande

VALROSE, 44, Av. Champs-Élysées, PARIS

Accusés de Réception de Cotisations

Sociétaires perpétuelles

1 sociétaire nouvelle complète : Mme Schœffler-Parcot.

Dernier versement de Mlle Lapiquonne.

Deuxième versement de Mme Robert Maria.

Premiers versements : Mlle Roy-Ollier ; Mme Gaston Schwab-Wolff.

Sociétaires 34

Mmes Lenicque, Morisse.

Sociétaires 35

Mmes Pierre Brussie, Bardon ; Mles Nadine Brücker, Boyer ; Mme Baldenweck ; Mles J. Barras, Christiane Bois, Thérèse Cahen, Jeanne Cadet, Christiane Carré, Chastanet ; Mmes Cumenge, Pierre Chevalier ; Mlle Fr. Duché ; Mmes Dervien, Durin ; Mles A. Emerique, Lise Emerique ; Mmes Fribourg, Foltzer ; Mles Godde, Jacq. Giraud, Suzanne Gaubert ; Mme Grunbaum-Ballin ; Mlle Hembacher ; Mmes Lelièvre, Xavier Labordes ; Mles R. Lombard, H. Lavoine ; Mme Lyon-Caen ; Mles Marcelle Lyon-Caen, Marie-Hélène Lévy ; Mmes M.-T. Lion, Létouzé, Lévinger ; Mlle J. Leconte ; Mmes Lenicque, Lobjoy, Machecourt, Maurice Lazard, J. Mantoy ; Mlle B. Mi-reux ; Mmes Morisse, Odier-Dolfus ; Mlle C. Pescio ; Mme Pilon ; Mles Piétri, Denyse Poekès ; Mme Paul Mayer ; Mlle Paulette Landowsky ; Mmes Poirier-Lefebvre, du Plantier, Petit-Grand, André Picard, Rossano, Roubanet, Rengade, Rennotte ; Mles Rapin, Odette Savignat, Seicaresco, Marie-Josèphe Tridon ; Mmes Teisseire-Vèzes, René Wolf.

Aspirantes 35

Mles Achard, Andries, Blanquet, Bois, Baskevitch, Bodin, Coumryantz, Cauconnier, Cluze, Cremer, Cépeck, Charron, Contamin, Douil, Delmar, Daruvar, Dreyfus, Sisliof, Fraysse, Gossart, Hamelin, Iménitoff, G. Kauffmann, Kahn, Leroux, Lyon-Caen, Laemmer, Lenicque, Moussat, Monier, Miquelard, Moignen, Neyrod, Ochsenbein, Polack, Suz. Quinet, Rousseau, Réau, Renard, S. Simon, Tresse, Abelson, Andriès, Cathala, Chaperon, Charpeine, Dageville, de Daruwar, Do-Hu, Gosselin, Klang, Larnigny, Manevy, G. Martin, Mestre, J. Miquel, C. Moussat, Nicquevert, Piétri, Prinvault, Roudy, Steinberg, O. Vanstein, J. Vignal, W. de Wodzinska.

Doys à la Caisse de Secours

Tous nos remerciements à celles qui ont bien voulu répondre à notre appel en faveur de notre caisse de secours :

Anonyme, Mme Bataillon, Mlle Maze, Mlle Lise Emerique, Mme Paul Fribourg, Mme Poirier-Lefebvre, Mlle Hembacher, Mlle Barbier, Mme Pierre Chevalier, Mlle Christiane Carré, Mlle Lévinger, Mlle Solange Cassegrain, Mme Kuhn-Baudrillart, Mme André Picard, Mlle Nadine Haviland, Mlle Roy-Ollier, Mlle Solange Weil, Mme Delzant, Mlle M. Bondois, Mme Bou-tillier, Mme Stolz, Mme Noiré, Mlle Valério, Mlle Bouteille.

Doys à la Maison de Retraite de Pau

Merci aussi à celles qui continuent de s'intéresser à la maison de retraite de Pau.

Mlles Marie-Hélène Lévy, 3 ; Jacqueline Giraud, 1 ; Thérèse Cahen, 15 ; Suzanne Gaubert, 2 ; J. Mantoy, 1 ; Christiane Carré, 5 ; B. Mireux, 1 ; Chastanet, 2 ; J. Lecomte, 1 ; Rapin, 1 ; Hadji-Michel, 1 ; Mlle Courteix, 2.

Mmes Paul Mayer, 1 ; P. Fribourg, 1 ; Mme J. Dervien, 1 ; Poirier-Lefebvre, 1 ; Hembacher, 2 ; Pierre Chevalier, 5 ; du Plantier, 1 ; Durin, 1 ; Vèzes, 1 ; Petit-Grand, 1 ; Labordes, 1 ; André Picard, 1 ; Paul Adda, 1 ; Joltzer, 1 ; J. Lelièvre, 1 ; Rengade, 1 ; Pilon, 1 ; Bardou, 1 ; Rossano, 1.

M. et Mme BERGER-LHEUREUX (L. DUSART)

— PEINTURE -- DESSIN —
COMPOSITION DÉCORATIVE
— COURS —
- LEÇONS PARTICULIÈRES -

RESTAURATION de TABLEAUX
- ANCIENS et MODERNES -
— RENTOILAGE —
— DÉVERNISSAGE —

32, Rue MATHURIN-RÉGNIER (15^e)

Tous les Jours, de 13 h. à 16 h. et sur rendez-vous

Tél. : Suffren 74-39

II. Société de Bienfaisance

Réunion de Bienfaisance de Mars

Importante réunion de mars, et présences nombreuses : à côté de Mme Münch, qui présidait, de Mmes Ficquet et Lorilleux, Mme Alexandre, Mlle M. Bondois, Mme Castier, Mlle Corré, Mmes Delzant, Dufour, Durckheim, Mlles Feist, Kauffmann, Mmes Jeangirard, Pierre Lévy et Mlle Romand étaient là.

Les visiteuses résument les cas douloureux en face desquels elles se sont trouvées et qui nécessitent notre intervention.

C'est la famille B., qui habite dans les Maisons ouvrières de la rue des 4-Frères-Peignot. Le mari (35 ans) a été écrasé par un autobus par sa faute, alors qu'il circulait en bicyclette sans lumière et sans timbre, laissant une veuve et 6 enfants de 12 ans à 15 mois. Peut-être y aura-t-il une entente avec la T.C.R.P. qui remettrait une petite somme pour les enfants, mais il n'y aura pas de pension. Mme B. doit payer 74 francs par mois pour son loyer. Nous essaierons d'en obtenir la gratuité. C'est en tout cas une famille à aider actuellement. Mme M., en revanche, qui habite également rue des 4-Frères-Peignot, n'est pas bien portante, c'est certain, mais a des enfants mariés, des grandes filles qui ne viennent plus au cercle et qui travaillent, Mme Münch pense que là notre intervention ne s'impose plus.

Mlle Corré visite la famille H. et a revu les Le G. où un 9^e enfant est né depuis trois mois, et où il y a un fils aîné qu'il faudrait placer de toute urgence à la campagne. Mlle Glotz, professeur au Lycée, veut bien se charger de visiter les familles dont s'occupait Mme Castier, et qu'elle ne peut suivre cette année, étant trop occupée par son bébé.

Mlle Picard a repris également trois autres familles, dont l'une d'elles, les C., est dans une situation très douloureuse. Il paraît nécessaire de continuer à envoyer les 100 francs par mois pour aider à l'entretien des deux fillettes qui ont été placées chez leur tante.

Mme B. vient de perdre son mari et les funérailles ont coûté

La Fête du Cercle

Elle fut particulièrement brillante cette année ; public nombreux d'abord ; la plupart de nos jeunes amies étaient là avec leurs familles. Les anciennes, mariées et mamans, étaient revenues avec leurs poupons. Nous avons eu le plaisir de voir, avec sa tante, la gentille Nicole, la fille de Paul et Germaine Szabo, ce jeune ménage adopté par Mlle Scott, et où vient d'arriver un second bébé, un petit Daniel.

Les fidèles amies du Cercle étaient là : Mme Ficquet, Mme Schlessler, Mme Weil et sa tante Mlle Salmon, l'accompagnatrice dévouée des chœurs et danses de tant de réunions, Mme Münch, Mlle Romand, Mlle Valério, Mlle Lebrun, Mme Delzant, Mlle Georgette Kauffmann et sa sœur, Mme Dumont-Rouffilange, Mlles Derjavitch, Pairard.

Mlle Kauffmann, dont toutes connaissent l'actif et inlassable dévouement, aidée de Mlle Pairard, avait réussi à organiser, pour cette fête, un programme aussi varié qu'intéressant.

A 3 heures, lever du rideau :

Un groupe des jeunes *Eclaireuses* de Passy : Mlles Claudie Colin, Douel, Hugency, Kauffmann, Moussat, sous la direction de leur cheftaine, Mlle Renard, font une intéressante démonstration de la vie scoutie sur la scène : c'est d'abord le chant du Réveil, puis les mouvements de gymnastique obligatoires, lorsque chacune est debout, la préparation du petit déjeuner avec la corvée de bois et d'eau, le salut au drapeau, le ravitaillement, la vaisselle, puis, après le repas, le moment de silence et de repos ; ensuite viennent les jeux, le jeu du foulard, le jeu du ballon, précédant la démonstration des secours aux blessés ; pour terminer, enfin, les beaux chants du Feu de camp et la Méditation du soir. L'auditoire est vivement intéressé par cette démonstration où les jeunes éclaireuses ont mis toute leur ardeur et toute leur foi ; elles seront amplement payées de leur peine si elles ont éveillé, chez quelques-unes des jeunes filles présentes, le goût pour la belle et saine vie scoutie...

Sous la direction de Mlles Romand et Derjavitch, la Chorale des jeunes filles obtient un succès mérité. Mme Dumont qui, chaque année, apporte à la Fête du Cercle le concours de son beau talent, est, cette fois, accompagnée d'une de ses amies, grande artiste aussi, Mme Béronita, qui veut bien chanter avec elle

un exquis duo de Chausson, « La Nuit », et un oratorio de Haendel.

Trois coups retentissent : Mlle Georgette Kauffmann, qui s'est multipliée aussi bien comme metteur en scène que pour diriger les répétitions avec Mlle Pairard, annonce le titre de la comédie : *Un petit service d'amis*, de Paul Gavault.

C'est un vrai succès : les jeunes artistes jouent avec un naturel parfait. Chacune est entrée complètement dans son rôle : la vieille tante, excellente personne paisible et conciliante, la servante qui se mêle de tout, la nièce qui a si grande crainte d'être séparée du fiancé qu'elle a choisi, l'impétueux automobiliste, le timide ami de celui-ci, et enfin le terrible gouverneur des colonies qui a manqué être écrasé par son futur gendre, et paraît décidé à envoyer celui-ci expier son excès de vitesse sur la paille des cachots... Comme bien vous pensez, tout s'est arrangé à la fin grâce « au service de l'ami », la jeune fille a épousé celui qu'elle aimait, le père a pardonné et le public, par ses vifs applaudissements, fait un gros succès aux artistes.

De nouveau le rideau s'est relevé : accompagnées par Mlle Salmon, les « éclaireuses », costumées, cette fois, en basques et basquaises, ont exécuté une gracieuse danse basque autour du « Mât de mai ».

Mme Dumont, pour la joie de toutes, s'est de nouveau fait entendre : elle a chanté « Gourmandises », de Mozart, et « Bolero », de St-Saëns, et Mme Béronita a eu un grand succès dans la délicieuse « Invitation au voyage », de Duparc.

Des chœurs ont terminé cette première partie.

Après le goûter au réfectoire — Mlle Romand avait bien fait les choses ! — sirops, petits pains au lait, croissants, chocolats, gauffrettes, Mlle Lebrun emmena tout le monde dans l'amphithéâtre d'histoire naturelle pour une séance de cinéma : trois films se déroulèrent : « La chute de l'Ignassu » (Brésil) ; « La route d'Ajaccio à Bonifacio » ; « La Bretagne » (St-Malo, Quimper).

Ces films documentaires intéressèrent extrêmement nos invitées et toutes exprimèrent à Mlle Lebrun leur reconnaissance pour le mal qu'elle s'était donné pour les installer, et les tourner, en consacrant de si bonne grâce ce jour de liberté.

Cette séance de cinéma si réussie termina une excellente journée où le soleil s'était lui-même mis de la partie pour que le succès répondit à la bonne volonté des organisatrices.

III. Notes et Informations

Le Foyer Familial de Pau

Les nouvelles que Mme Lévy, Présidente du Foyer Familial, a données à l'Assemblée générale de l'Union, ont été pleinement rassurantes pour l'avenir de la Villa du Midi.

Celles d'entre nous qui, depuis deux ans, témoignent de leur persistante sympathie pour cette œuvre aussi utile qu'intéressante, en envoyant régulièrement leur obole à son intention, seront, nous en sommes persuadées, heureuses de trouver ici quelques détails supplémentaires.

Aux 52 dames qui ont profité du Foyer, depuis 18 mois qu'il existe, nous pouvons dire qu'il a été bienfaisant. Celles qui y vivent se disent heureuses : les sédentaires, comme les passagères. Une dizaine de celles qui y sont passées sont revenues pour de nouveaux séjours, attirées par le confort de la maison, l'agrément du parc et la beauté du climat.

Les pensionnaires de la Villa du Midi jouissent d'une absolue liberté. Elles sont astreintes aux heures fixes des repas de midi et de 7 heures, mais peuvent avoir une table particulière, si leurs raisons sont valables.

Si elles sont souffrantes, elles sont soignées et entourées ; la santé des jeunes filles convalescentes ou au repos est surveillée, et celles qui sont venues au foyer en sont reparties en bonne santé.

Provisoirement, le Conseil est autorisé à accepter des mères d'anciennes Lycéennes et des membres honoraires des Associations, bien entendu en réservant la priorité aux membres actifs.

Pour être admises définitivement, les pensionnaires doivent faire une période d'essai et, en outre, un versement unique de cent francs qui reste acquis à l'œuvre.

Malheureusement, si raisonnables que soient les prix de la Villa du Midi, il y a des candidates dont le budget ne peut les affronter. Il y en a d'autres auxquelles leur esprit d'indépendance ou leur passion culinaire fait préférer les dangers d'une vie solitaire à la sécurité du Foyer.

D'autres objectent qu'elles ne pourront plus jamais recevoir leur famille masculine.

Pour les premières, le Comité du Foyer Familial demande à ses amis de lui continuer leur *aide pécuniaire qui permettra d'accorder des bourses ou des demi-bourses* dans les cas particulièrement intéressants.

Pour donner satisfaction aux autres on souhaiterait aménager une annexe où, pour deux ou trois nuits un fils ou un neveu pourraient dormir. Le rêve serait de construire une maison où il y aurait quelques chambres avec cuisine, comme il en existe dans la Maison de retraite créée boulevard de Charonne, sous les auspices de l'Hospitalité de nuit.

Pour que ces rêves deviennent des réalités, persévérons dans notre propagande en faveur du Foyer des Anciennes Lycéennes, et demandons à nos compagnes de continuer à majorer leur cotisation annuelle de un franc à l'intention des isolées qui souffrent trop de leur existence solitaire.

ACADÉMIE DE COUPE

43-45 rue de Fleurus, PARIS, VI^e

Cours réservés pour dames et jeunes filles
désirant s'habiller elles-mêmes.

Cours professionnels de Coupe, couture,
modes, lingerie, corsets.

L'Ecole délivre des Diplômes.

Placement gratuit des élèves.

Préparation aux examens de la Ville de Paris.

Professorat libre ou officiels.

Cours sur place et par correspondance, demander programme N° 1
à **Mme KUNZ-GIRARD**, 43-45, rue de Fleurus, PARIS, VI^e

Bourse et Résidences en Angleterre

Bourse et voyage d'études à Genève

Bourse française pour l'année 1935-1936

Le Comité de l'A. française des Femmes Diplômées des Universités, a décidé de prélever, sur la vente du 8 novembre, une somme de 3.000 francs pour la création d'une bourse en faveur d'une étudiante en sciences ou en médecine.

Les candidates devront être, soit licenciées ou titulaires d'un certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences, soit en quatrième année de médecine. Les candidatures seront reçues jusqu'au 1^{er} septembre, et la bourse attribuée au début d'octobre 1935.

*Résidence à Crosby Hall (Cheyne Walk, Londres, S.W 3),
pendant l'année scolaire 1935-1936*

La direction de Crosby Hall offre aux membres de la Fédération Internationale des Femmes diplômées des Universités un nombre limité de places à prix réduit (2 livres 2 par semaine) pour un séjour dont la durée doit être de quatre mois au moins et de huit mois au plus, à partir d'octobre 1935.

Les demandes, appuyées et transmises par l'A., à laquelle appartient la candidate, doivent indiquer ses grades universitaires, titres, distinctions et publications, ainsi que les recherches qu'elle se propose d'entreprendre pendant son séjour à Crosby Hall. Dernier délai d'inscription : 15 juillet 1935.

IMPOTS - COMPTABILITÉS - SOCIÉTÉS

A. LEVIANDIER

Ancien Contrôleur des Contributions Directes
Conseil Fiscal

19, rue Théodore-de-Banville (17^e)

TÉL. : WAGRAM 34-87

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser à Mme Paul Valette, 61, rue de Jouy, Chaville (S.-et-O.) en joignant un timbre pour la réponse.



Voyage d'Etude à Genève

Le Groupement universitaire Français pour la Société des Nations offre un voyage d'étude à Genève, d'une semaine (tous frais payés), à deux étudiants classés premiers aux deux Concours organisés par le Groupement en 1935.

Premier concours

OUVERT AUX ÉTUDIANTS DES FACULTÉS,
GRANDES ÉCOLES ET ÉCOLES NORMALES

Le Groupement Universitaire Français pour la S.D.N. est de plus en plus appelé à collaborer, dans le sein de la *Fédération Universitaire Internationale*, pour l'étude de la S.D.N. et l'organisation de la Paix, avec les jeunesses de pays ayant un régime intérieur à tendances nationalistes.

Question :

Pensez-vous que ces nationalismes combattent ou favorisent l'établissement de la Paix, et sont-ils compatibles avec les modes d'une collaboration internationale basée sur les principes de la S.D.N. ?



Deuxième concours

OUVERT AUX ÉLÈVES DES COURS, ÉCOLES SECONDAIRES
ET ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Question :

Comment développer les relations entre les jeunes de tous les pays dans le but de favoriser leur compréhension mutuelle et d'affermir la Paix ?



Conditions du concours

Etre membre du Groupement Universitaire Français pour la S.D.N.

Adresser votre réponse à M. le Délégué Général du Groupement Universitaire, 3, rue Le Goff, Paris, V^e, avant le 1^{er} juillet 1935.

La longueur des réponses ne devra, en aucun cas, dépasser la valeur de cinq pages manuscrites ou cinq pages dactylographiées double interligne.

Le Groupement Universitaire se réserve le droit de publier le tout ou extrait des réponses régulièrement envoyées.



AMEUBLEMENTS ÉBÉNISTES-FABRICANTS

USINE ÉLECTRIQUE
CINQ HALLS D'EXPOSITION

13, rue Faidherbe, XI^e

TÉLÉPHONE
ROQ. 04.04

MÉTRO
Faidherbe-Chaligny

Tous nos modèles, du plus simple au plus luxueux
sont marqués en chiffres connus

MEUBLES
LITERIE
TAPISSERIE

DIRECTEMENT
de l'Usine à chez vous
SANS INTERMÉDIAIRE

Aux Anciennes Elèves de MOLIERE

Remise marchande

30%

Visitez « L'ATELIER LÉON BERNHEIM », 161, Fg. Saint-Honoré, PARIS (8^e)
Tél. : BALZAC 55-94

SES ENSEMBLES DÉCORATIFS — SES TABLEAUX — SES ÉCLAIRAGES — SES BIBELOTS